



Accueil en garderie (2019/2020)



Modalités du service

Peuvent bénéficier de la garderie les enfants scolarisés dans les écoles publiques de la communauté de communes du Sammiellois.

L'accueil des enfants se fera dans chacun des quatre groupes scolaires sous la responsabilité du personnel d'encadrement.

Ecole fréquentée par l'élève :

Ecole de la Halle

ou

Ecole des Avrils

Je soussigné(e) M., Mme _____

Adresse : _____

55300 _____

Tél : _____

Etes-vous allocataire ?

Oui

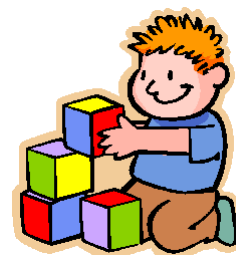
Non

Si oui, à quelle caisse êtes-vous affilié : CAF MSA Autre (précisez) :

N° d'allocataire :

L'enfant :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	CLASSE



Tarif : 0.50 centimes par ¼ d'heure entamé à la garderie périscolaire

souhaite bénéficiaire de la garderie scolaire de l'école :

est joignable aux heures de garderie au : _____

autorise à venir chercher mon (mes) enfant(s) sur présentation d'une pièce d'identité.

M. – Mme _____

M. – Mme _____

M. – Mme _____

Je m'engage à respecter les horaires de la garderie et le cas échéant à prévenir les personnes en charge de ce service de tout changement (qu'il soit ponctuel ou définitif).

Je m'engage à ce que mon enfant respecte les consignes de discipline mais également le personnel d'encadrement et le matériel mis à disposition.

Nous, soussignés père et mère

.....
.....
.....,

Autorisons la Communauté de Communes du Sammiellois, le SMS du Pont des Arts ou des Trois Cantons Centre Meuse, suivant l'établissement fréquenté par mon enfant à faire transférer celui-ci à l'hôpital, par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie, sur notre enfant (nom / prénom de l'enfant).....

Fait à _____

Le _____

Signature des parents :